

RÈGLEMENT : PRIX DE LA NOUVELLE NORDIQUE

LE CONCOURS

Le prix de la nouvelle nordique est une initiative étudiante de l'UFR d'études germaniques et nordiques, sous l'égide de Sorbonne Université. Le concours est ouvert à tous les étudiants, quel que soit leur spécialité d'études, et encadré par le service culturel de la Faculté des Lettres. Le prix récompense un texte de fiction en prose, écrit par des étudiants de Sorbonne université, quel que soit leur âge, leur nationalité ou leur cycle d'études.

LE THÈME

Le prix de la nouvelle nordique a pour vocation d'offrir aux étudiants la possibilité de s'interroger sur l'espace nordique et de proposer un texte inédit en lien avec ce thème. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi des cours de littérature et de culture nordique.

L'INSCRIPTION

L'inscription au concours sera ouverte à partir du 7 février jusqu'au 18 mai 2020. Elle se fera sur la plateforme internet du service culturel. Sorbonne Université s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur de chaque nouvelle. Chaque candidat renonce à ses droits patrimoniaux sur sa nouvelle. Celle-ci doit n'avoir jamais été publiée ou diffusée.

LA PRÉSENTATION DU TEXTE

Chaque participant devra présenter un seul texte, de 5000 mots maximum. Le texte devra être rédigé avec la police New Times Roman 12, interligne 1,5 et avec 2 cm de marge.

LE COMITÉ DE LECTURE

Les textes seront soumis à un comité de lecture composé d'étudiants. Les trois textes finalistes seront présentés au jury, composés de professeurs, d'universitaires et de professionnels de l'écriture.

LE PRIX

Le texte lauréat sera publié dans la revue partenaire Revue rue Saint-Ambroise. La dotation est de 250 euros.

La cérémonie de remise du prix aura lieu dans les locaux de Sorbonne Université, en présence du jury.

Les textes sélectionnés pourront être lus lors de la remise des prix, faire l'objet d'expositions, de publications ou d'enregistrements.

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'organisateur du concours n'est pas employeur des participants. Les artistes s'inscrivent et participent à titre volontaire, relevant d'une démarche de ceux-ci dans le cadre de leurs loisirs ou épanouissement personnel, et ne sauront être considérés comme des travailleurs employés ou des artistes professionnels au sens du Code de Travail.

L'organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, elle était amenée à annuler, écourter, prolonger, reporter le concours. En cas de modification des conditions de participation (notamment d'accès par internet ou boîte postale dès le début du concours ou pendant la durée du concours) et des modalités de fonctionnement du concours,

RÈGLEMENT : PRIX DE LA NOUVELLE NORDIQUE

l'organisateur s'engage à en informer les participants dans les plus brefs délais par une mention sur le Site Internet.

Du fait de leur participation à la sélection et/ou au concours, les participants autorisent par avance l'organisateur à utiliser gracieusement leurs nom, prénom, pseudonyme, image et musique sans restriction ni réserve et sans que cela ne leur confère un droit à une rémunération ou à un avantage quelconque.

ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours ou ses résultats ne sera admis. Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement dans son intégralité qui a valeur de contrat entre l'organisateur et le participant. Il ne pourra être modifié pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur.

Le participant certifie satisfaire toutes les conditions nécessaires pour participer au concours, en respectant les conditions du présent règlement ainsi que les lois et réglementations françaises applicables.

Toute fraude ou tentative de fraude (notamment tout défaut de renseignement ou fausse déclaration d'identité ou d'adresse) ou le non-respect du présent règlement ou toute intention malveillante de perturber le déroulement du concours entraînera immédiatement l'élimination du participant, l'organisateur se réservant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.